

# **AVIS D'EXAMEN**

**(CATEGORIE A)**

LE CENTRE DE GESTION DU TARN

**Organise à Albi, à partir du 3 avril 2012**

***En convention avec les Centres de Gestion de l'Ariège, de la Haute Garonne, du Gard, des Landes, des Deux Sèvres et du Conseil Général du Tarn***

**UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE DE :**

**PUERICULTRICE CADRE SUPERIEUR DE SANTE**

Cet examen est ouvert aux fonctionnaires comptant au moins trois ans de services effectifs dans le grade de puéricultrice cadre de santé ou dans le grade de puéricultrice hors classe du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales.

Les candidats peuvent s'inscrire à l'examen un an au plus tôt avant de remplir les conditions d'inscription sur le tableau d'avancement. Ainsi, pourront également s'inscrire à l'examen, les candidats qui au 1<sup>er</sup> janvier 2012 justifieront de 2 années de services effectifs dans le grade de puéricultrice cadre de santé ou dans le grade de puéricultrice hors classe du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

**LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT A DEMANDER PAR ECRIT AU :**  
**CENTRE DE GESTION DU TARN, 188 RUE DE JARLARD . 81000 ALBI**

**(JOINDRE UNE ENVELOPPE FORMAT A4 LIBELLEE A VOS NOM ET ADRESSE, TIMBREE A 2,26 €)**  
**du 20 décembre 2011 au 17 janvier 2012 minuit (le cachet de la poste faisant foi)**

**A RETIRER SUR PLACE AU CDG 81 OU A TELECHARGER SUR LE SITE : « [www.cdg81.fr](http://www.cdg81.fr) »**  
**du 20 décembre 2011 au 25 janvier 2012 (jusqu'à 16 h 45 sur place, minuit sur le site)**

**DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION AU CENTRE DE GESTION DU TARN :**  
**Le 2 février 2012 jusqu'à 16 h 45 (sur place) ou minuit (par courrier)**

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Important : Les demandes de dossier par mèl, télécopie ne seront pas satisfaites. Les demandes de dossiers et les dossiers transmis hors délais précisés ci-dessus ne seront pas acceptés. Les dossiers insuffisamment affranchis et taxés ne seront pas acceptés. Les dossiers photocopiés et les captures d'écran ne seront pas acceptés.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service concours  
**au numéro suivant : 05.63.60.16.62**



## AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

### Le CENTRE de GESTION de LOT-ET-GARONNE organise

en convention avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale  
de la Dordogne, de la Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques

### un examen professionnel d'accès au grade d'ATTACHÉ PRINCIPAL TERRITORIAL

**Les dossiers d'inscription sont à retirer et retourner EXCLUSIVEMENT au :**

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne

53 rue de Cartou

47901 AGEN Cédex 9

☎ 05.53.48.00.70. - 📠 05.53.48.00.71.

#### CONDITIONS D'ACCÈS

L'examen professionnel est ouvert aux attachés qui justifient au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement d'une durée de trois ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et comptent au moins un an d'ancienneté dans le 5<sup>ème</sup> échelon du grade d'attaché.

Les candidats peuvent présenter l'examen professionnel au plus tôt un an avant de remplir les conditions ci-dessus.

#### PÉRIODE ET MODALITÉ D'INSCRIPTION

##### Retrait des dossiers d'inscription par Internet et sur place :

du mardi 3 janvier 2012 au mercredi 1<sup>er</sup> février 2012, soit :

- par préinscription en ligne sur le site Internet du C.D.G. 47 : [www.cdg47.fr](http://www.cdg47.fr)
- sur place au C.D.G. 47 (aux horaires d'ouverture du C.D.G. 47 : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00)

##### Retrait des dossiers d'inscription par voie postale :

du mardi 3 janvier 2012 au mardi 24 janvier 2012 :

- sur demande écrite transmise par voie postale au C.D.G. 47 (jusqu'à minuit cachet de La Poste faisant foi)

##### Date limite de dépôt des dossiers d'inscription :

le jeudi 9 février 2012 :

- sur place au C.D.G. 47 (jusqu'à 17h00 heure de fermeture du C.D.G. 47)
- par voie postale au C.D.G. 47 (jusqu'à minuit, cachet de La Poste faisant foi)

##### Date et lieu de la 1<sup>ère</sup> épreuve :

le mardi 17 avril 2012 à Agen ou ses environs

#### IMPORTANT :

Les demandes de dossiers faites par courrier devront être accompagnées d'un courrier et d'une enveloppe de format A4 affranchie pour un envoi de 100 grammes et libellée aux nom et adresse du candidat.